

0 9 JUIN 2022



ARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Direction Générale des Services Départementaux

DGA Développement

Direction de l'attractivité territoriale

Service du développement de l'attractivité territoriale Section aménagement et logement Monsieur Jean-Pierre DERWIT

Conseiller départemental des Alpe

Maritimes

Maire de Biot

Mairie

BP n°339

06906 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

Nice, le 0 7 JUIN 2022

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 29 avril 2022, vous avez adressé, pour avis, au Département des Alpes-Maritimes, la modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Biot approuvé le 6 mai 2010.

Dans le cadre de l'association des personnes publiques à l'élaboration du PLU (article L153-40 du code de l'urbanisme), le Conseil départemental émet un avis favorable sous réserve de prise en compte des remarques suivantes :

- Dans le rapport de présentation, il serait bon de préciser l'interconnexion des modes actifs de l'OAP avec l'aménagement départemental cyclable de la piste des Soullières ;
- Mettre à jour le zonage "espaces plantés ou à planter" en excluant les parcelles départementales du collège de l'Eganaude, pour correspondre à la réalité du terrain ;
- Dans l'article UX13 du règlement, appliquer l'exception du secteur UXb (exemption du taux minimal d'espaces verts) au secteur UXc (collège de l'Eganaude);
- Procéder à la suppression de l'ER de mixité sociale MS11 se trouvant sur une parcelle départementale louée en bail emphytéotique (fin le 15/05/2039) à l'INRA;
- Procéder à la déclassification "d'éléments du patrimoine à préserver" de la Maison de l'Intelligence Artificielle (route des Lucioles).

Les services départementaux se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

Christelle BIZET
Directrice de l'attractivité territoriale

07 JUIN 2022

 $(-\infty,-\infty) = \frac{2}{12} = \frac{1}{2} \cdot \frac{1$ 

There is a sign of the control of the property of the first of the control of the

a di kanda je stefa a na na na na nagadia glije eti i ne sy

to of the 1960 of the time of the second of the second to the second of the second of the second of the second The second of the second of